

**Question déposée par Marie-Claire Carrère-Gée et le groupe de la droite et du centre - 100 % 14<sup>ème</sup> relative à l'expérimentation d'une mise en sens unique de la circulation des voitures dans la rue d'Alésia.**

Depuis le 8 juillet, riverains, parisiens, franciliens et visiteurs ne peuvent plus emprunter la rue d'Alésia que dans la direction Place Victor et Hélène Basch / rue Vercingétorix ou dans la direction Place Victor et Hélène Basch / Place Coluche.

Cette expérimentation, discrètement déployée à partir du 3 juillet, viserait à :

- améliorer la circulation du bus 62, identifié comme le plus fréquenté de la rive gauche
- limiter le trafic automobile d'une rue notamment bordée de 11 établissements scolaires
- sécuriser les déplacements à vélo
- améliorer la santé environnementale et faire baisser la pollution

L'étude d'impact que vous avez bien voulu nous communiquer, réalisée lors de la préparation du projet, mettait en évidence les conséquences négatives d'une telle mesure.

L'expérience a depuis confirmé les conclusions de l'étude d'impact. A ce titre, prenons l'exemple rapide du trajet entre la rue du Saint-Gothard et la porte de Châtillon, chemin le plus logique pour prendre le périphérique ouest :

- o le chemin le plus rapide – donc le moins polluant, le moins nuisible à la santé et réduisant au maximum la circulation automobile suppose d'emprunter la rue d'Alésia dans le sens Place Coluche / Place Victor et Hélène Basch. L'expérimentation l'interdit ;
- o ses alternatives consistent à rejoindre Montparnasse pour ensuite descendre la rue Vercingétorix et rejoindre la porte de Vanves, ou contourner le centre hospitalier Sainte-Anne, emprunter l'avenue Reille puis la porte d'Orléans. Dans les 2 cas, la durée du trajet est rallongée de 15 minutes au moins, en partie à cause des difficultés de circulation rencontrées en certains points de l'arrondissement quelle que soit l'heure du déplacement. Le bilan en termes de pollution, de santé et d'encombrement est donc négatif. Au plan de la sécurité, il expose nécessairement davantage de piétons, de cyclistes et d'enfants des écoles ;
- o quant à la circulation du bus 62, à ce jour, les usagers ne constatent pas d'amélioration.

A l'aune de ces 2 références – l'étude d'impact et la réalité quotidienne – nous souhaiterions connaître les effets de l'expérimentation sur :

- l'évolution du niveau du service rendu par la ligne 62 : amélioration / détérioration des temps d'attente, de remplissage,...

- l'évolution du trafic automobile, en particulier sur les voies de contournement et les voies analysées dans l'étude d'impact ;
- le niveau de pollution et les premiers constats sanitaires

De même, nous vous demandons en quoi les conditions d'une sécurisation des personnes circulant sur la voie publique sont améliorées, dans l'immédiat compte tenu des constats faits, mais aussi plus durablement, dès lors que ne sont pas appréhendées les règles de circulation et de partage du domaine public.

Enfin, dans l'hypothèse où vos réponses montreraient une détérioration des indicateurs et, ce faisant, une solution inadaptée aux objectifs poursuivis, nous vous demandons sous quels délais vous stopperiez l'expérimentation en cours.